

Procès-verbal	
Rencontre CFA-CRA	
<i>Date/heure</i>	30 mars 2019, 10h30
<i>Lieu</i>	Salle plénière Matisse – Hôtel aux Remparts Ch. de Montrevers 1, 1700 Fribourg

Participants	
<i>Région</i>	<i>Nom et prénom</i>
Genève	Finocchiaro Salvatore
Vaud	Troyon François
Valais	Huguet Bertrand
Neuchâtel	Wenker Laurent
Jura-Seeland	Jubin Serge
Fribourg	Meuwly Olivier
Berne-Soleure	Kühne Michael
Bâle	Spahni Hugo, Gründel Martin
Argovie	Dennler Daniel
Zurich	Pulver Christina
Suisse centrale	Gander Ernst
RVNO	Wüthrich Matthias, Wüthrich Claudia et Hofmann Herbert
GSGL	Schürmann Philippe
Tessin	Fonio Patrick
CFA	Heinz Tschumi, président Christian Nellen, resp. compétition Christian Wolf, resp. formation
Swiss Volley	excusée - Evelyne Müller, secrétaire
Procès-verbal	Katja Panchaud

1. Accueil

François Troyon salue les personnes présentes et annonce que toutes les régions sont représentées.

2. Procès-verbal de la séance du 15.09.2018

Le procès-verbal ne suscite pas de remarques et est accepté à l'unanimité.

3. Informations de la CFA

Heinz Tschumi remercie François et Katja, ainsi qu'Evelyne (excusée pour cause maladie) pour l'organisation de la conférence.

Compléments à la présentation de la CFA :

Slide 4 : proposition soumise à l'approbation du CC. Comme il s'agit d'un forfait, il n'y a plus d'indemnisation pour le repas.

Slide 5 : proposition soumise à discussion auprès de la CRI, puis sera transmise au CC. Comme ces journées sont longues, proposition est faite d'augmenter l'indemnité. A noter que si ces modifications sont approuvées par le CC, il n'y aura pas lieu de les modifier à nouveau dans les prochains 3 ans. Les frais devraient être indemnisés sous forme forfaitaire : lors de tournois pour lesquels la CRA est responsables

des arbitres, les frais forfaitaires sont calculés comme en 1L, lorsque la CFA est responsable des arbitres, les frais forfaitaires sont calculés comme en LNA/LNB.

Slide 7 : information à communiquer aux chefs-arbitre pour qu'ils exigent la vérification des doubles licences. Une hotline pourrait être mise en place pour traiter les cas très délicats. Il est rappelé que chaque club est responsable de l'exactitude des données imprimées sur les licences de ses joueurs.

Slide 8 : après votation, il est convenu qu'il n'y aura plus qu'une seule séance par an.

Slide 10 : Swiss Olympic organisera cette action dans les quatre sports (Handball, Unihockey, Basketball et Volleyball). Les détails ne sont pas encore définis (plusieurs cartes par match, ...). Ernst Gander relève que le cadeau reçu par les arbitres (serre-poignet vert) a été mal perçu et qu'un billet pour assister à un match, tout sport confondu, serait plus souhaitable.

Slide 17 : les régions n'ont pas le droit de définir d'autres gestes pour les coachs que ceux définis par les règles de volleyball.

Slide 19 : les régions peuvent proposer des juges de lignes à la CFA. SVRVNO fait remarquer qu'un arbitre du cadre peut difficilement être actif comme juge de ligne, les dates étant bloquées pour son activité d'arbitre du cadre. Solution proposée : la personne en question définit d'un jour par mois où elle officiera comme juge de ligne, le restant des dates comme arbitre du cadre national.

Slide 20 : de plus longues distances sont possibles, mais en cas d'abus ou de cas extrêmes, la CFA interviendra.

Slide 21 : la CFA constate que la qualité des juges de ligne à augmenter et remercie les régions. SVRVNO remercie les arbitres du cadre qui ont aussi fait leur travail en remplissant les feedbacks.

4. E-learning Tool

Michael Kühne apporte les informations de ce groupe de travail.

Compléments à la présentation :

Slide 3 : après consultation des régions francophones, il s'avère que la traduction de la notice détaillée n'est pas nécessaire, car seul Fribourg travaille actuellement pleinement avec l'outil de formation des marqueurs en ligne et les documents à disposition semblent suffire.

Slide 4 : remerciements retour des régions.

Slide 8 : après votation (9 voix optent pour des chiffres, 3 voix optent pour des lettres et 1 voix n'a pas de préférence), il est convenu d'utiliser des chiffres pour définir la qualification de l'arbitre.

Slide 9 : la mise en place des nouveaux grades d'arbitre est déjà possible pour les régions qui n'utilisent pas Volley Manager.

Daniel Dennler remercie les régions pour leur contribution à cette harmonisation.

Slide 10 : SVRA suggère que les CRA fassent de la publicité / convainquent leurs arbitres d'améliorer leurs connaissances grâce au "Clip of the month".

Slide 11 : l'utilisation du protocole n'est pas obligatoire, mais vivement recommandée. Il est convenu d'ajouter à H-16 que les joueurs quittent le terrain après l'échauffement.

Slide 14 : les statistiques sur l'activité de joueur / marqueur / coach sur l'outil seraient aussi intéressantes.

5. Volume de travail arbitres cadre national et régional

Ernst Gander demande aux personnes présentes de compléter un petit sondage sur les exigences imposées aux arbitres de leurs régions (quota min., quota max., prise en considération des arbitrages nationaux dans les quotas). La CFA insiste sur le fait que les arbitrages effectués au niveau national doivent absolument être pris en considération dans les quotas imposés aux arbitres.

6. Arbitres CHSJ (niveau et frais)

Ce point a déjà été traité au point 3, slide 5.

7. Prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le jour des finales de la Coupe suisse, le 28 mars 2020.

8. Divers

Aucune remarque.

François Troyon clos la séance, souhaite à chacun une bonne rentrée et remercie tout le monde d'être venu.

A faire		
Qui:	Tâche à faire	

Documents		
<i>De qui:</i>	<i>Documents, informations</i>	<i>A qui:</i>
E. Müller	PV, liste de présence, présentations et protocole de jeu	Tous

Fin de la séance : 12 h20

Katja Panchaud